

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Direction de la Coopération Universitaire et de la Recherche Scientifique

Échanges Interuniversitaires

N° 112 /D.C.E. I.U./2016

Alger, le 15 fév 2016

Messieurs les Présidents
Des Conférences Régionales des Universités
Centre. Est. Ouest

Objet : Programme PROFAS B+ 2016-2017

PJ:08 Documents

- Appel à candidature
- Calendrier d'échéances
- Formulaire de candidature
- Modèle de la lettre d'accueil
- Modèle de l'attestation de non bénéfice
- Attestation de non exercice d'une activité rémunérée
- Déclaration d'engagement à la signature d'une convention de cotutelle
- Attestation d'engagement

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération Algero-Français PROFAS B+ au titre de l'année universitaire 2016-2017, dédié aux enseignants chercheurs, et aux doctorants non salariés, préparant une thèse de doctorat, j'ai l'honneur de vous informer du lancement du programme à compter du 15 Février 2016.

Je vous saurais gré des dispositions qu'il vous plaira bien de prendre en vue d'une très large diffusion auprès des enseignants chercheurs, et des doctorants non salariés (note, affichage, site web des établissements, ...).
établissements des Conférences régionales des universités du Centre, de l'Est et de l'Ouest.

Les dossiers complets des candidatures répondant aux conditions d'éligibilité et aux critères réglementaires d'admissibilité au programme de formation résidentielle sont à faire parvenir à la DCEIU avant le 13 Avril 2016 (délai de rigueur), accompagnés des procès verbaux de sélection de l'université.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.

عن المدير وبشفاوي
مدير التعاون والتبادل
بين الجامعات



Programme algéro-français de bourses en doctorat PROFAS B+

Le programme PROFAS est un programme phare de la coopération algéro-française. Créé en 1987, il a été rénové et relancé en 2014 sous le nom de PROFAS B+. Depuis deux ans, le PROFAS B+ a permis à 180 boursiers algériens de rejoindre des laboratoires d'excellence en France.

Les bourses PROFAS B+ s'adressent à des doctorants en co-encadrement ou en cotutelle de thèse, enseignants ou non-salariés.

Dans le cadre d'une finalisation de thèse, le programme PROFAS B+ propose aux doctorants en co-encadrement de thèse un appui à la formation et à la recherche par l'octroi de **bourses de 7 à 12 mois** sur l'année universitaire 2016-2017.

Pour les doctorants en cotutelle de thèse, le programme PROFAS B+ propose l'octroi de **bourses de 7 à 18 mois** répartis sur les trois années de doctorat en séjours de 7 mois minimum par année universitaire.

Un appel à candidatures est ouvert du **lundi 15 février au jeudi 31 mars 2016** au titre de l'année universitaire 2016-2017. Il est disponible sur le site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (M.E.S.R.S.) www.mesrs.dz et sur le site de l'Institut Français d'Algérie (IFA) www.institut-francais-algerie.org.

Les candidats recevables à la suite de l'examen de conformité de leur candidature feront l'objet d'une sélection par un jury mixte d'experts français et algériens, sous la forme d'une évaluation de leur dossier de candidature et d'une audition.

Les candidats sélectionnés se verront attribuer une bourse pour une durée déterminée par le jury et **non sujette à prolongation**.

Les départs au titre de l'année universitaire 2016-2017 s'effectueront au **5 septembre 2016** pour les boursiers PROFAS B+ en co-encadrement.

➤ **Critères d'éligibilité :**

Seules pourront être présentées les candidatures s'inscrivant dans le cadre de collaborations scientifiques existantes de qualité, entre les deux pays.

Seront privilégiées les candidatures qui proposent une recherche innovante et celles qui s'inscrivent dans l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- Le développement du numérique
- La protection de l'environnement et le développement durable
- Les questions d'économie et d'emploi
- Le patrimoine (historique, mémoriel, archéologique, etc.)
- Le sport

Seuls pourront candidater :

- Les enseignants-chercheurs et les doctorants non-salariés en **co-encadrement** de thèse, en phase de finalisation de thèse (+ de 50% d'avancement de la thèse)
- Les enseignants-chercheurs et les doctorants non-salariés inscrits en **cotutelle** de thèse

Seuls pourront postuler à une bourse PROFAS B+ les candidats **maîtrisant la langue française**.

Seules pourront être présentées les candidatures pour une mobilité dans un **laboratoire de recherche français rattaché, non rattaché**, remplis et déposés selon les **délais et les modalités** inscrits dans l'appel seront examinés.

➤ **Pièces nécessaires au dossier de candidature :**

Le dossier de candidature doit impérativement comporter l'ensemble des pièces nécessaires (administratives, scientifiques et d'accueil) listées ci-dessous. Le candidat sera attentif à fournir certaines pièces selon sa situation : enseignant-chercheur ou doctorant non-salarié ; en co-encadrement ou en cotutelle de thèse.

Pièces à fournir par tous les candidats :

- ❑ Le formulaire de candidature à une bourse PROFAS B+ 2016-2017 (à ne pas remplir à la main), visé par le directeur de thèse en Algérie et le co-encadreur ou le codirecteur de thèse en France. *Utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie.*
- ❑ L'attestation d'engagement PROFAS B+ (droits et obligations du boursier). *Utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie.*

- ☐ L'attestation de non-bénéfice d'une bourse de formation résidentielle à l'étranger d'une durée supérieure à 6 mois dans le cadre du doctorat, visée par le vice-recteur chargé des relations extérieures de l'université d'inscription en thèse pour les doctorants non-salariés ou de l'université de rattachement pour les doctorants enseignants-chercheurs. *Utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie.*
- ☐ Une copie du diplôme du baccalauréat et des diplômes universitaires obtenus.
- ☐ Une attestation de niveau de français en cours de validité (TCF niveau B2 minimum, DELF B2 ou DALF).
- ☐ ~~Une copie d'une lettre de recommandation~~

Pièces à fournir par les candidats en co-encadrement de thèse :

- ☐ Une copie de la lettre d'accueil dans un établissement universitaire en France. *Utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie.*
- ☐ Une copie des certificats d'inscription en doctorat en Algérie des années 2014-2015 et 2015-2016.

Pièces à fournir par les candidats en cotutelle de thèse :

- ☐ Une copie de la convention de cotutelle de thèse entre l'établissement universitaire algérien et l'établissement universitaire français **ou** une copie de la déclaration d'engagement à signer une convention de cotutelle d'ici le jury d'audition (*dans ce cas, utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie*).
- ☐ Une copie du certificat d'inscription en doctorat en Algérie de l'année 2015-2016.

Pièces à fournir par les doctorants enseignants-chercheurs :

- ☐ Une copie du PV de la première installation pour les enseignants-chercheurs, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et les chercheurs permanents.
- ☐ ~~Une copie de l'arrêt de titularisation pour les enseignants-chercheurs, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et les chercheurs permanents.~~

Pièce à fournir par les doctorants non-salariés:

- ☐ Une attestation de non-exercice d'une activité rémunérée pour les doctorants non-salariés. *Utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie.*

➤ **Modalités pratiques pour le dépôt des candidatures :**

Les candidats devront impérativement déposer leur dossier au plus tard le **31 mars, dernier délai**, auprès du service de post-graduation de leur faculté, Institut ou Ecole d'inscription en thèse pour les doctorants non-salariés ou de rattachement pour les doctorants enseignants-chercheurs.

Les dossiers seront obligatoirement déposés **sous format papier ET sous format numérique** (CD ou clé USB **avec une étiquette comportant vos NOM et Prénom en français**). Chaque pièce du dossier doit être enregistrée **au format .doc ou .pdf dans un fichier séparé** portant le nom de la pièce.

Les candidats en co-encadrement sont invités à solliciter dès le lancement de l'appel à candidatures une **convention d'accueil** auprès de l'établissement d'accueil en France. L'original de la lettre d'accueil devra être présenté le jour de l'audition.

Les candidats en cotutelle de thèse ayant fourni une déclaration d'engagement à signer une **convention de cotutelle** devront présenter une copie de cette convention le jour de l'audition.

Les candidats ne disposant pas d'une attestation de français en cours de validité peuvent solliciter un rendez-vous pour passer l'**examen TCF** à l'accueil de l'un des cinq Instituts français en Algérie :

- Institut français d'Alger : 7, rue Hassani Issad - 16 000 Alger
- Institut français de Constantine : 1 boulevard de l'Indépendance - 25 000 Constantine
- Institut français d'Oran : 112, rue Larbi ben M'Hidi - 31 009 Oran
- Institut français de Tlemcen : 1 rue Commandant Djaber - 13 000 Tlemcen

Programme de bourses algéro-français 2016-2017
PROFAS B+



Calendrier

Février - mars 2016

Lundi 15 février 2016 : Publication de l'appel à candidatures

Jeudi 31 mars 2016 : Clôture de l'appel à candidatures

Mai-juin 2016

Lundi 23 et mardi 24 mai 2016 : Audition des candidats

Mercredi 25 mai 2016 : Annonce des résultats aux établissements

Du 26 mai au 30 juin 2016 : Préparation au départ :

- Démarches Campus France en Algérie pour les étudiants en cotutelle
- Réception des conventions d'accueil par les boursiers en co-encadrement de thèse

Du 1^{er} juillet au 21 août 2016 : Préparation au départ :

- Finalisation des démarches visas
- Envoi des plans de vol à Campus France une fois le visa et le logement obtenu

Septembre 2016

A partir du lundi 5 septembre 2016 : Départ des boursiers

Programme de bourses algéro-français 2016-2017

PROFAS B+

Mars 2016

Lundi 15 février 2016 : Publication de l'appel à candidatures

Jeudi 31 mars 2016 : Clôture de l'appel à candidatures

Avril 2016

Du dimanche 3 au mercredi 6 avril 2016 : Examen des candidatures et émission des procès-verbaux de présélection par les Conseils Scientifiques des établissements

Jeudi 7 avril 2016 : Réception des dossiers de candidature par les Conférences Régionales

Du dimanche 10 au mardi 12 avril 2016 : Contrôle de conformité par les Conférences régionales

Mercredi 13 avril 2016 : Réception par le MESRS des dossiers de candidature, des procès-verbaux de présélection des établissements et de la base de données

Du jeudi 14 au lundi 18 avril 2016 : Contrôle de conformité des dossiers de candidature par le MESRS

Mercredi 20 avril :

- Transmission à l'ambassade de la base de données des candidats et des fichiers électroniques des dossiers scientifiques des candidats
- Réunion entre l'Ambassade et le MESRS pour la répartition des dossiers entre les experts

Vendredi 22 avril 2016 : Transmission des dossiers aux experts pour évaluation

Jeudi 12 mai 2016 : Date limite transmission des évaluations des candidats par les experts

Du dimanche 16 au jeudi 19 mai 2016 : Préparation du jury de sélection

Dimanche 22 mai 2016 : Accueil des experts français

Du lundi 23 au mardi 24 mai 2016 : Jury de sélection

Mercredi 25 mai 2016 : Annonce des résultats aux établissements et transmission de la liste des boursiers à Campus France

Du 26 mai au 30 juin 2016 : Préparation au départ :

- Démarches Campus France en Algérie pour les étudiants en cotutelle
- Réception des conventions d'accueil par les boursiers en co-encadrement de thèse
- Transmission des itinéraires de vol par le MESRS aux établissements et achat des billets par les établissements

Juillet-août 2016

Du 1^{er} juillet au 21 août 2016 : Préparation au départ :

- Démarches pour l'obtention du visa par les boursiers
- Recherche des logements par Campus France, au fur et à mesure de l'obtention des visas
- Transmission des plans de vol à Campus France par les boursiers, au fur et à mesure de l'obtention des logements

Septembre 2016

A partir du lundi 5 septembre 2016 : Départ des boursiers

**Formulaire de candidature à une bourse
PROFAS B+2016-2017**



Le formulaire est à remplir en caractères typographiques, sauf pour les informations en arabe.

Informations sur le candidat :

NOM en lettres majuscules en français :

Prénom en français :

NOM de jeune fille en lettres majuscules :

..... : Nomen arabe

..... : Prénom en arabe

..... : Nom de jeune fille en arabe

Date de naissance : -/-/- - - -

Lieu de naissance :

Age au moment de la candidature :

Situation de famille:

Adresse personnelle :

Tél :

Portable :

E-mail :

Numéro du passeport :

Date de délivrance du passeport : -/-/- - - -

Statut (choisir):

☐ Enseignant

- Grade:

- Nom de l'établissement de rattachement :

☐ Doctorant non-salarié

Dernier diplôme obtenu :

Date de l'obtention du dernier diplôme :

Nom de l'établissement d'inscription en thèse en Algérie:

Intitulé de la thèse :

Domaine (choisir une seule proposition):

☐ Sciences humaines et sociales

☐ Sciences de la nature et de la vie

☐ Sciences exactes

☐ Technologies / Sciences de l'ingénieur

Filière (un seul choix parmi ceux proposés ci-après – si autre, préciser) :

I Sciences humaines :

- | | |
|---|---|
| ☐ Langues | ☐ Sciences économiques |
| ☐ Lettres | ☐ Sciences de gestion |
| ☐ Education physique et sportive | ☐ Sciences commerciales |
| ☐ Histoire | ☐ Sciences de l'information et de la communication |
| ☐ Philosophie | ☐ Sciences islamiques |
| ☐ Psychologie | ☐ Sciences politiques |
| | ☐ Sociologie |
| | ☐ Autre – Préciser : |

■ Sciences de la nature et de la vie :

- ☐ Sciences de la terre et de l'univers (géologie, géographie, aménagement du territoire)
- ☐ Biologie
- ☐ Agronomie
- ☐ Sciences médicales
- ☐ Pharmacie
- ☐ Autre – Préciser :

■ Sciences exactes :

- ☐ Chimie
- ☐ Mathématiques
- ☐ Physique
- ☐ Sciences de la matière
- ☐ Autre – Préciser :

■ Technologies / Sciences de l'ingénieur :

- | | |
|---|--|
| ☐ Architecture | ☐ Génie électrique industriel |
| ☐ Génie automatique | ☐ Génie mécanique |
| ☐ Génie chimique | ☐ Génie des procédés |
| ☐ Génie civil | ☐ Informatique |
| ☐ Génie électronique | |
| ☐ Génie électrotechnique | |

Niveau de maîtrise de la thèse :

Niveau de français (conformément à l'attestation fournie dans le dossier) :

Autre(s) langue(s) maîtrisée(s) :

Informations sur le directeur de thèse en Algérie :

NOM en lettres majuscules :

Prénom:.....

Grade :

Nom de l'établissement de rattachement :

Tél :

Portable :

E-mail :

Informations sur le co-encadreur ou le codirecteur de thèse en France :

NOM en lettres majuscules :

Prénom:.....

Grade :

Nom de l'établissement de rattachement :

Tél :

Portable :

E-mail :

Nom complet du laboratoire d'accueil :

Adresse complète du laboratoire d'accueil :

N°

Voie

Ville

Code postal

Dans le cas d'une cotutelle- Informations sur l'école doctorale en France :

~~NOM du directeur de l'école doctorale en lettres majuscules :~~

Tél :

Portable :

E-mail :

Nom de l'école doctorale:.....

Adresse complète de l'école doctorale :

N°

Voie

Ville

Code postal

Itinéraire :

Aéroport de départ en Algérie :

Aéroport d'arrivée en France :

Informations sur la thèse du candidat :

.....

1) PROBLEMATIQUE DE LA THESE ET HYPOTHESES DE TRAVAIL (1 page maximum) :

.....

2) RESULTATS ATTENDUS DE LA RECHERCHE (1 page maximum) :

.....

3) METHODOLOGIE : outils d'analyse et techniques d'investigation (1 page maximum)

.....

4) DESCRIPTIF DES TRAVAUX DEJA REALISES DANS LE CADRE DE LA THESE (1 page maximum)

.....

5) DESCRIPTIF DES TRAVAUX A REALISER POUR TERMINER LA THÈSE ET CALENDRIER
(1 page maximum)

.....

6) PROGRAMME DE TRAVAIL PENDANT LA MOBILITE EN FRANCE ET CALENDRIER
(1 page maximum)

→ Pour les candidats en cotutelle de thèse : détailler le calendrier en fonction des différentes phases de mobilité en France sur chaque année universitaire (séjours de 7 mois minimum)

Informations sur la production scientifique du candidat :**1) Articles publiés (références exactes) :**

.....

2) Communications dans le cadre de manifestations scientifiques (indiquer la date et le lieu) :

.....

Avis motivé du directeur de thèse en Algérie sur la qualité des travaux et
l'avis du directeur de thèse sur le candidat :

Titre de la thèse :

Estimation de l'état d'avancement de la thèse en pourcentage : %

**Durée envisagée de la mobilité : mois (7 à 12 mois en co-encadrement de thèse – et
de 7 à 18 mois en cotutelle de thèse)**

Travaux à réaliser pendant la mobilité :

- Dans le cas d'une cotutelle de thèse, indiquer le nombre de mois de mobilité (18
mois maximum) et leur répartition sur chaque année universitaire (séjours de 7 mois
minimum par année universitaire)

Motivation de l'avis (intérêt du sujet, difficultés rencontrées par le doctorant, etc.) :

.....

NOM du directeur de thèse en lettres majuscules :

Prénom:

Grade :

**Date et signature du directeur de thèse en Algérie
et cachet de l'établissement algérien**

Avis motivé du co-encadreur ou du codirecteur de thèse en France sur la qualité des travaux et l'état d'avancement du candidat :

Titre de la thèse :

Estimation de l'état d'avancement de la thèse en pourcentage : %

Durée envisagée de la mobilité :
(de 7 à 18 mois en cotutelle de thèse)

Travaux à réaliser pendant la mobilité :

- Dans le cas d'une cotutelle de thèse, indiquer le nombre de mois de mobilité (18 mois maximum) et leur répartition sur chaque année universitaire (séjours de 7 mois minimum par année universitaire)

Motivation de l'avis (intérêt du sujet, difficultés rencontrées par le doctorant, etc.) :

.....

NOM du co-encadreur ou codirecteur en lettres majuscules :

Prénom:

Grade :

Date et signature du co-encadreur ou codirecteur de thèse en France
et cachet de l'établissement français

→ PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION APRES DEPOT DU DOSSIER COMPLET PAR LE CANDIDAT

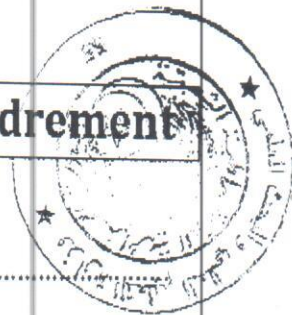
Avis du Président du Conseil Scientifique de l'établissement :

Avis du chef d'établissement (Recteur ou Directeur) :

Programme de bourses algéro-français 2016-2017

PROFAS B+

Lettre d'accueil pour les boursiers en co-encadrement



Je soussigné(e),

[NOM en lettres majuscules :]

[Prénom :]

[Grade :]

à [Nom de l'établissement universitaire français :]

Tél : Fax : E-mail:

en tant que son co-encadreur de thèse, s'engage à accueillir dans mon laboratoire de recherche :

[Nom complet du laboratoire de recherche :]

[NOM du doctorant en lettres majuscules :]

[Prénom du doctorant :]

[NOM de jeune fille de la doctorante en lettres majuscules :]

pour une durée de [] à [] mois,

à compter du lundi 5 septembre 2016, dans le cadre de sa thèse de doctorat intitulée :

[Sujet de la thèse :]

encadrée en Algérie par :

[NOM en lettres majuscules :]

[Prénom :]

[Grade :]

à [Nom de l'établissement algérien d'enseignement supérieur et de recherche :]

dont les coordonnées sont les suivantes :

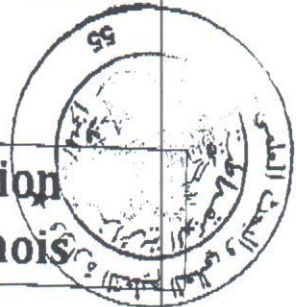
Tél : Fax : E-mail :

Visa du directeur du laboratoire de recherche
et cachet de l'établissement d'accueil en France

Ajouter l'en-tête de l'établissement algérien

**Programme de bourses algéro-français 2016-2017
PROFAS B+**

**Attestation de non-bénéfice d'une formation
résidentielle à l'étranger supérieure à 6 mois**



Je soussigné(e) le Vice-Recteur ou le Sous-Directeur chargé des relations extérieures,

[NOM en lettres majuscules :]

[Prénom :]

Atteste que le doctorant :

[NOM du doctorant en lettres majuscules :]

[Prénom du doctorant :]

[NOM de jeune fille de la doctorante en lettres majuscules :]

N'a pas bénéficié d'une formation résidentielle à l'étranger supérieure à 6 mois.

Cette attestation est délivrée à l'intéressé(e) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Visa du Vice-Recteur ou du Sous-Directeur
chargé des relations extérieures
et cachet de l'établissement

Attestation de non exercice d'une activité rémunérée

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale



Sur la foi des informations fournies par :

1/ M. ou Mme,
né(e) le à

Résidant à :

2/ M. ou Mme,
né(e) le à

Résidant à :

Atteste que :

M. ou Mme,
né(e) le à

Résidant à :

N'exerce aucune activité rémunérée.

Signature des témoins :

1/ n° CNI ou PC

Délivré(e) le

Par :

2/ n° CNI ou PC

Délivré(e) le

Par :

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale,

Programme de bourses algéro-français 2016-2017 PROFAS B+

Déclaration d'engagement à la signature d'une convention de cotutelle de thèse

Je soussigné(e), codirecteur de thèse en France,

[NOM en lettres majuscules :]

[Prénom :]

à [Nom de l'établissement universitaire français:]

Tél : Fax : E-mail :

et, je soussigné, codirecteur de thèse en Algérie,

[NOM en lettres majuscules :]

[Prénom :]

[Grade :]

à [Nom de l'établissement algérien d'enseignement supérieur et de recherche :]

Tél : Fax : E-mail :

nous engageons à signer une convention de cotutelle de thèse dans le mois suivant l'annonce des résultats de la bourse PROFAS B+ pour :

[NOM du doctorant en lettres majuscules :]

[Prénom du doctorant :]

[NOM de jeune fille de la doctorante en lettres majuscules :]

si il/elle est sélectionné(e).

Et ce, pour une mobilité d'une durée de [nombre de mois de 7 à 18 mois :] mois, (séjours de 7 mois minimum par année universitaire) dans l'école doctorale française :

[Nom complet de l'école doctorale :]
à partir du 1^{er} septembre 2016, jusqu'au 30 septembre 2017.

[Sujet de la thèse :]



Programme algéro-français de bourses en doctorat

PROFAS B+

Attestation d'engagement - Sélection 2016



Je, soussigné(e),

Mme ou M. (NOM et Prénom) :

Date de naissance :

Déclare avoir pris connaissance de la teneur du présent engagement ;

I/ Objet de l'engagement

Le programme PROFAS B+ est un programme algéro-français de bourses en doctorat, financé à parité par l'Algérie et la France, s'inscrivant dans l'un des principaux objectifs de coopération entre la France et l'Algérie : la formation à la recherche par la recherche.

Le PROFAS B+ est destiné à des doctorants algériens sélectionnés, toutes disciplines confondues, sur des critères d'excellence par un jury d'experts composé de chercheurs algériens et français.

Les doctorants peuvent être enseignants ou non-salariés, en co-encadrement de thèse ou en cotutelle de thèse.

Dans le cas d'un co-encadrement, les bourses sont versées :

France, afin de contribuer à l'accroissement rapide des effectifs d'enseignants-chercheurs en Algérie.

Dans le cas d'une cotutelle, la bourse peut être attribuée en début de thèse, dans l'objectif non seulement de former les futurs professeurs d'université, mais aussi de renforcer étroitement les liens entre laboratoires de recherche algériens et français à travers la mobilité doctorale.

Le programme PROFAS B+, depuis sa relance en 2014, propose non seulement des bourses, mais aussi des prestations, fournies par l'Algérie et la France, notamment via l'opérateur Campus France. Ces prestations visent à accompagner et à faciliter la mobilité des boursiers en France. En contrepartie, ces derniers sont tenus à divers engagements dans le cadre du programme.

II / Le boursier PROFAS B+ bénéficie :

- D'une bourse de 1 285,71 euros par mois s'il est doctorant non-salarié ou de 1 414,28 euros par mois s'il est doctorant enseignant.
- D'un billet d'avion aller-retour au début et à la fin de sa mobilité pour le trajet Algérie-France, à raison d'un billet maximum par année universitaire.
- De nuits d'hôtel de « premier accueil » s'il ne peut intégrer immédiatement son hébergement définitif. Cette prestation de « premier accueil » ne sera mise en place par Campus France, seulement dans certains **cas exceptionnels ou imprévus** tels que : retard de l'avion à l'arrivée, grève SNCF, annulation d'un train, boursier égaré.
- D'un titre de transport (SNCF 2^{ème} classe) réservé par Campus France lorsque nécessaire, si le lieu d'affectation se trouve en province et n'est pas desservi par une liaison aérienne
- Avant son départ, d'une notice d'accueil Campus France comportant les principales informations pratiques sur les conditions d'arrivée en France et les moyens pour rejoindre le lieu de séjour.
- S'il est affecté en province, d'un logement réservé par Campus France en cité universitaire publique ou privée (et, dans la mesure du possible, soumise à son choix).
- S'il affecté à Paris ou en région parisienne, de l'aide de Campus France qui doit par tous les moyens nécessaires essayer de lui proposer un logement en cité universitaire publique et, à défaut, dans une résidence universitaire privée ou en ville.
→ **NB : Campus France n'assure pas l'hébergement des familles des boursiers** au cas où elles les accompagneraient ou les rejoindraient en cours de séjour. La venue en France des familles et leurs conditions de séjour relèvent de la seule responsabilité des boursiers.
- D'une assurance responsabilité civile pour toute la durée de sa bourse.
- D'une assurance de protection sociale les 3 premiers mois de sa bourse, le temps de s'affilier à la sécurité sociale pour les doctorants enseignants en co-encadrement ou de s'affilier à la sécurité sociale étudiante pour les doctorants en cotutelle.
..... pour les doctorants non-salariés en co-encadrement ou de s'affilier à la sécurité sociale étudiante pour les doctorants en cotutelle.
- S'il est en cotutelle, de la sécurité sociale étudiante jusqu'à 28 ans révolus.
- D'un financement des frais liés à ses recherches et de participation éventuelle à un colloque en France jusqu'à 1 000 €, versé aux établissements français uniquement sur présentation d'une facture de l'université à Campus France.
- Une fois arrivé en France, d'un accompagnement administratif de Campus France dans ses démarches auprès du laboratoire d'accueil, auprès de l'office de l'immigration et de l'intégration (OFII) et en préfecture.

II/ En contrepartie, le boursier PROFAS B+ s'engage :

- S'il est en cotutelle de thèse, à obtenir sa convention de cotutelle, à déposer son dossier auprès de Campus France Algérie et à effectuer les démarches pour l'obtention d'un visa d'études dans les délais impartis.
- S'il est en co-encadrement de thèse, à obtenir sa convention d'accueil et à effectuer les démarches pour un visa scientifique dans les délais impartis.
- Une fois son visa et son logement en France obtenus, à envoyer, dans les plus brefs délais et maximum 15 jours avant la date de son départ, son plan de vol à Campus France.
- Pour le trajet en avion à l'aller, à réserver le premier vol disponible de la journée, du lundi au jeudi.
- A effectuer les démarches obligatoires auprès de l'OFII en préfecture, dans les délais impartis, et à s'acquitter des frais liés à ses démarches.
- A régler son loyer en respectant les délais impartis.
- A souscrire au dispositif CLÉ (caution locative étudiante) mis en place par l'Etat français. CLÉ est une garantie de l'Etat français qui permet aux étudiants de faciliter leur accès à un logement.
- A rester en France pendant la durée de sa mobilité, sauf sur autorisation de son laboratoire d'accueil pour congés ou pour participation à une manifestation scientifique.
- Le boursier s'engage à soutenir sa thèse dans les 10 mois suivants la fin de sa bourse.

Date :

Signature du candidat, précédée de la mention « lu et approuvé » :